

LA COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

Jean-François MOLEY – Président

DEMANDE DE CONFORMITE REFERENT

Saison 2017-2018

(seulement N3)

RETOURNER CE DOCUMENT AVANT le 31 Août 2017

par mail : secretariat.formation@ffvb.org

Nous vous rappelons qu'une personne ne peut être « Entraîneur REFERENT » que pour un seul Groupement Sportif Associatif et qu'il devra être obligatoirement licencié avec **une licence compétition Volley-Ball ou une licence dirigeant/encadrement Volley-Ball** valide dans la Ligue du club pour lequel il est référent. Système pour vous aider limité à 2 saisons sportives.

N° Club :

Poule :

CLUB :

ENTRAINEUR REFERENT :

Coordonnées mail : N° Licence :

Diplômes du REFERENT :

(fournir les copies des diplômes requis : BEF2 avec FCA à jour OU DEJEPS + BEF3 avec FCA à jour)

Dernière Formation Continue Amateurs (FCA) valide :

Fonction/Activité au sein du club :

EQUIPE N3 FEMININE-ENTRAINEUR/COACH REGULIER :

Coordonnées mail : N° Licence :

Diplômes de L'ENTRAINEUR :

(fournir les copies des diplômes éventuels)

EQUIPE N3 MASCULINE-ENTRAINEUR/COACH REGULIER :

Coordonnée mail : N° Licence :

Diplômes de L'ENTRAINEUR :

(fournir les copies des diplômes éventuels)

Si vous ne pouvez pas nommer une ou un coach/entraîneur régulier, noter les différents noms si vous les connaissez

Je, soussigné..... Fonction :

certifie l'engagement du Référent pour la saison 2017-2018 conforme aux modalités règlementaires.

Fait à , le

Signature & tampon du club